



## Communiqué de presse

### **Quand la direction du CHRU de Tours emboîte le pas de la « consultation citoyenne » chère à Emmanuel Macron... pour ne pas parler de ce qui nous préoccupe vraiment !**

Du 11 janvier au 7 février 2021, la direction du CHRU de Tours nous invite à un « dialogue citoyen » sur son site internet à propos des transformations de l'hôpital Trousseau. La lecture des documents supports de cette opération de communication provoque quelques remarques de notre part :

- Alors que le projet est en route depuis 6 ans, 3 semaines de « dialogue citoyen » à la sauvette, c'est à la mode et ça n'engage à rien, mais c'est tout de même très peu et bien tard.

- Un « dialogue » limité à la détermination de « l'emplacement des pots de fleurs » ( Accès au site, mobilité, stationnement, enjeux environnementaux) qui exclut toute discussion sur les questions centrales :

De quel système de prévention et de soins avons-nous besoin dans le département ? Quelle coopération avec les hôpitaux de proximité de Chinon, Amboise, Loches ....., avec l'université, avec les EHPAD, avec la médecine de ville et de campagne, avec des centres de santé restant à créer ? Quels effectifs de personnels soignants ? Quel type de rapport entre secteur public et secteur privé lucratif, ... ?

- Des informations qui nous inquiètent :

- ✓ Toutes les destructions/reconstructions sont-elles si indispensables ? Pour créer une structure encore plus grosse, plus inhumaine mais.... source d'économies d'échelle ?
- ✓ Pourquoi un parking souterrain est-il rendu indispensable du fait de la crise sanitaire ?
- ✓ Le futur de l'EHPAD de l'Ermitage est suspendu à un projet dont l'étude est renvoyée à ... plus tard. Que vont devenir les 96 lits ? Transfert dans le secteur privé ? Notre département manque déjà de structures publiques pour l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie.
- ✓ La concentration du secteur de la psychiatrie sur un seul site est-elle une réponse humainement souhaitable avec la remise en cause des soins de proximité et le remplacement de l'offre de soin par secteur, selon le lieu de résidence des patients, par des regroupements par pathologies ?
- ✓ L'éloignement des lieux de formation, notamment universitaires est-il une bonne chose ?

- Des documents qui ne nous disent pas tout et qui nous inquiètent aussi :

- ✓ Rien d'explicite sur la façon dont le projet immobilier répond aux objectifs avancés (amélioration de l'accueil et de la prise en charge, qualité de vie au travail, cadre « propice » à la recherche)
- ✓ 75 millions de financement de l'État sur un total de 466 millions. Qui finance le reste et à quelles conditions ? Le CHRU va-t-il s'enfoncer dans de nouvelles dettes en empruntant ?
- ✓ Quid de l'hébergement privé « Hospital », source de profits, à proximité de l'hôpital ? Qui va supporter les coûts ?
- ✓ Quid du devenir du bâtiment de l'Ermitage ? Du devenir du bâtiment de Clocheville ?
- ✓ Quid des pratiques de consultations privées et de dépassement d'honoraires au sein de l'hôpital ?
- ✓ Quid des relations avec les laboratoires pharmaceutiques ?

- Des documents qui oublient de nous dire certaines choses auxquelles nous nous opposons depuis plus de 4 ans :

- ✓ Ce dossier s'inscrit dans le cadre du CNIS (Conseil National d'Investissement) qui succède au COPERMO (Comité Interministériel de Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins). Ce dispositif a pour but de participer aux politiques de restrictions budgétaires dans la santé du secteur public en supprimant des lits et en réduisant les effectifs de soignants : Prévision de supprimer à terme 360 lits et entre 350 à 400 postes.
- ✓ Ce dispositif contraint les établissements à développer tous les moyens alternatifs à l'hospitalisation en réduisant par tous les moyens les Durées Moyennes de Séjour, en intensifiant le virage ambulatoire coûte que coûte pour dégager le maximum de rentabilité au détriment des usagers et des agents.

### **Pour l'hôpital, à Tours, la C.G.T. demande :**

- La garantie de garder les deux sites de Bretonneau et Trousseau pour limiter l'impact des nuisances sur son voisinage, garantir la sécurité de la prise en charge sanitaire régionale en cas d'incident ou de crise majeure. Mais aussi favoriser l'accès et la circulation des différentes composantes de la mobilité à l'hôpital.
- Le maintien de la pédiatrie comme spécialité à part entière, dans un bâtiment dédié avec des personnels formés en pédiatrie et une prise en charge spécifique de l'enfant.
- L'accueil digne des usagers avec le maintien à l'identique des capacités d'accueil, en excluant toute fermeture de lits et en s'ouvrant à la création de lits dans le secteur public par rapport à l'augmentation de l'activité, en lien avec les besoins de la population.
- L'amélioration des conditions de travail des agents, avec en priorité la nécessité de créer des postes pérennes à temps pleins, en proposant aux contractuels une titularisation rapide.

### **La CGT est porteuse de nombreuses revendications pour la santé et ses personnels :**

- Un financement à 100% de la santé par la Sécurité Sociale.
- Renforcer et développer les hôpitaux de proximité et les EHPAD publics.
- Créer des Centres de Santé avec des personnels salariés travaillant en réseaux avec les hôpitaux.
- Contrôler efficacement le prix des médicaments dans le cadre d'une industrie nationalisée.
- Créer 300 000 emplois par un plan d'urgence emploi formation (100 000 dans les hôpitaux et 200 000 dans les EHPAD)
- Mettre fin à la précarité par la titularisation des plus de 200 000 contractuels travaillant dans les hôpitaux publics.
- Augmenter les salaires du public et du privé et de mieux reconnaître les qualifications dans la grille de la Fonction Publique.
- Améliorer des conditions de travail et de vie, le respect des droits et libertés, le retour de la démocratie dans le système de Santé.
- Réduire le temps de travail à 32 heures de jour et 30 heures de nuit pour tous les salariés et agents du public et du privé.
- Un plan pour l'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes.

**Oui, un débat démocratique autour du système de santé publique en Touraine est nécessaire.**

**Non, on ne doit pas le réduire à une mascarade !**